



Procès verbal du Conseil Municipal
~ Saint Laurent Sur Oust ~
Mardi 10 janvier 2023- Heure 19h00
Convocation du 02 janvier 2023
Salle du conseil

Absents : M. GUILLEMOT Thomas
MME GUYOT Roselyne

Présents : MME ASFEZ Peggy
M. BERTHET Michel
MME PERRET Morgane
M. MICHEL Rémi
M. DANY Stéphane
M. DESFONTAINE Gilles
MME BRULE Corinne
M. LE GOFF Tony

Début du Conseil Municipal 19h00

- **Décision modificative budget**

M. le Maire informe le Conseil que le chapitre 14 des dépenses de fonctionnement du budget commune nécessite un crédit supplémentaire et propose comme suit :

COMPTES DEPENSES						
SENS	Section	Chap	Art.	Op	Objet	Montant
D	F	14	7391171		Dégrèvement jeunes agriculteurs	95 euros

COMPTES RECETTES						
SENS	Section	Chap	Art.	Op	Objet	Montant
R	F	74	74718		Autres	95 euros

Le conseil approuve la mise en place des crédit supplémentaire nécessaires.

- **Proposition de prix au m2 des terrains du futurs lotissement Domaines des Vergers**

M. le Maire informe le Conseil qu'un tarif au m2 doit être appliqué pour les ventes des terrains situés au Domaine des Vergers. Le conseil décide d'attendre de connaître le prix de revient avant de décider d'un tarif.

- Approbation du projet, du plan de financement prévisionnel de la rénovation de la cantine scolaire et de demande de subvention.

M. le Maire informe le Conseil que le projet de rénovation de la cantine à un coût hors taxe de 358 625 HT. Face aux demandes d'urbanisme, de subvention et autres pièces nécessaires afin de monter correctement le dossier et afin de prendre le temps de monter des plans cohérents, le conseil décide d'attendre 2024 pour lancer la rénovation.

- Projet de délibération pour l'approbation de la CLECT 2023

M. le Maire informe le Conseil du rapport de la CLECT ainsi que le calcul de la nouvelle AC pour 2023. Le conseil approuve le rapport de la CLECT et le calcul de la nouvelle AC de 2023.

- Convention axa

Après la venue de représentants d'AXA, au conseil du 20 décembre 2022, qui ont présenté leur convention à signer par la mairie afin de pouvoir proposer aux Laurentins une mutuelle, le conseil décide d'accepter la convention d'AXA et autorise le maire à signer celle-ci.

Fin du conseil 20h30

Le Président de séance

Le Maire,

Michel BERTHET



Le secrétaire de séance

Le 1^{er} Adjoint au Maire,

Stéphane DANY

